

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1960 B 02428  
Numéro SIREN : 602 024 283  
Nom ou dénomination : CABINET P CASTAGNET

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2024 sous le numéro de dépôt 50303

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	24 491	24 491					
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	131 671	120 732	10 939	17 769	6 830	38.44	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	2		2	2				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	102		102	102				
Prêts								
Autres immobilisations financières	24 811		24 811	22 981	1 830	7.96		
<b>Total II</b>	<b>181 077</b>	<b>145 223</b>	<b>35 854</b>	<b>40 854</b>	<b>5 000</b>	<b>12.24</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services				11 762	11 762	100.00	
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes				640	640	100.00	
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	1 651 686	76 833	1 574 853	1 466 199	108 654	7.41	
	Autres créances	688 039		688 039	422 389	265 651	62.89	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	740 382		740 382	782 720	42 338	5.41		
Charges constatées d'avance (3)	26 855		26 855	20 922	5 933	28.36		
<b>Total III</b>	<b>3 106 962</b>	<b>76 833</b>	<b>3 030 129</b>	<b>2 704 632</b>	<b>325 498</b>	<b>12.03</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>3 288 040</b>	<b>222 056</b>	<b>3 065 984</b>	<b>2 745 486</b>	<b>320 498</b>	<b>11.67</b>		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

24 811  
700 396

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2023	12	30/09/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 65 000 )	65 000		65 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	6 500		6 500			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	41 176		41 176			
	Report à nouveau	772 509		709 801	62 708	8.83	
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	246 329		202 708	43 621	21.52	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	1 131 514		1 025 185	106 329	10.37		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques	33 785		28 000	5 785	20.66	
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>	33 785		28 000	5 785	20.66	
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 938		17 133	13 195	77.01	
	Concours bancaires courants	168		234	67	28.47	
	Emprunts et dettes financières diverses	574 291		565 056	9 235	1.63	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 560		4 560			
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	584 792		403 350	181 442	44.98	
	Dettes fiscales et sociales	723 424		677 916	45 508	6.71	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	9 513		24 053	14 540	60.45		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	1 900 685		1 692 301	208 384	12.31	
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		3 065 984		2 745 486	320 498	11.67	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 900 685

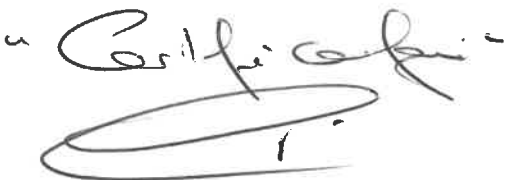
986 293

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 686 928		2 686 928	2 424 308		262 619	10.83
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	2 686 928		2 686 928	2 424 308		262 619	10.83
Production stockée			11 762	17 532		5 769	32.91
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			18 667	22 667		4 000	17.65
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				19 194		19 194	100.00
Autres produits			898	750		149	19.81
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			2 694 730	2 449 386		245 344	10.02
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 397 658	1 276 070		121 588	9.53
Impôts, taxes et versements assimilés			10 208	10 499		291	2.77
Salaires et traitements			640 791	613 778		27 012	4.40
Charges sociales			267 210	245 844		21 366	8.69
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 422	17 038		6 617	38.83
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			14 245	4 892		9 353	191.19
Dotations aux provisions							
Autres charges			5 920	288		5 632	NS
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			2 346 453	2 168 409		178 044	8.21
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			348 277	280 977		67 300	23.95
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	30/09/2023	12	30/09/2022	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	2 871	1 771	1 100	62.11
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>2 871</b>	<b>1 771</b>	<b>1 100</b>	<b>62.11</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	26 107	5 792	20 316	350.78
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>26 107</b>	<b>5 792</b>	<b>20 316</b>	<b>350.78</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>23 236</b>	<b>4 021</b>	<b>19 216</b>	<b>477.93</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>325 041</b>	<b>276 956</b>	<b>48 084</b>	<b>17.36</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 101		13 101	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		17 000	17 000	100.00
<b>Total VII</b>	<b>13 101</b>	<b>17 000</b>	<b>3 899</b>	<b>22.94</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 434	18 733	14 299	76.33
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 785		5 785	
<b>Total VIII</b>	<b>10 219</b>	<b>18 733</b>	<b>8 514</b>	<b>45.45</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>2 883</b>	<b>1 733</b>	<b>4 615</b>	<b>266.33</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	81 594	72 515	9 079	12.52
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 710 702</b>	<b>2 468 157</b>	<b>242 545</b>	<b>9.83</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>2 464 373</b>	<b>2 265 449</b>	<b>198 924</b>	<b>8.78</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>246 329</b>	<b>202 708</b>	<b>43 621</b>	<b>21.52</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## ANNEXE

### SOMMAIRE

#### - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

#### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

#### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'effectif moyen	X
---------------------------------	---

#### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites	X
--	---

NA = Non Applicable NS = Non significative



## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 491		
Installations générales agencements aménagements divers	25 139		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	102 940		3 592
<b>TOTAL</b>	<b>128 080</b>		<b>3 592</b>
Autres participations	2		
Autres titres immobilisés	102		
Prêts, autres immobilisations financières	22 981		1 830
<b>TOTAL</b>	<b>23 085</b>		<b>1 830</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>175 656</b>		<b>5 422</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			24 491	24 491
Installations générales agencements aménagements divers			25 139	25 139
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	106 532	106 532
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>131 671</b>	<b>131 671</b>
Autres participations			2	2
Autres titres immobilisés			102	102
Prêts, autres immobilisations financières			24 811	24 811
<b>TOTAL</b>			<b>24 915</b>	<b>24 915</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0</b>	<b>181 077</b>	<b>181 077</b>

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	24 491			24 491
Installations générales agencements aménagements divers	22 837	248		23 084
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	87 474	10 174		97 648
<b>TOTAL</b>	<b>110 311</b>	<b>10 422</b>		<b>120 732</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>134 801</b>	<b>10 422</b>		<b>145 223</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	248				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 174				
<b>TOTAL</b>	<b>10 422</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 422</b>				

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	28 000	5 785			33 785
<b>TOTAL</b>	<b>28 000</b>	<b>5 785</b>			<b>33 785</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	62 588	14 245			76 833
<b>TOTAL</b>	<b>62 588</b>	<b>14 245</b>			<b>76 833</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>90 588</b>	<b>20 030</b>			<b>110 618</b>

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		14 245			
exceptionnelles		5 785			

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	24 811	24 811	
Clients douteux ou litigieux	124 010	0	124 010
Autres créances clients	1 527 676	1 527 676	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 825	3 825	
Taxe sur la valeur ajoutée	107 795	107 795	
Groupe et associés	576 386	0	576 386
Débiteurs divers	34	34	
Charges constatées d'avance	26 855	26 855	
<b>TOTAL</b>	<b>2 391 391</b>	<b>1 690 995</b>	<b>700 396</b>
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	13 184		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 106	4 106		
Fournisseurs et comptes rattachés	584 792	584 792		
Personnel et comptes rattachés	143 098	143 098		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	134 081	134 081		
Impôts sur les bénéfices	13 581	13 581		
Taxe sur la valeur ajoutée	279 286	279 286		
Autres impôts taxes et assimilés	13 378	13 378		
Groupe et associés	714 291	714 291		
Autres dettes	9 513	9 513		
<b>TOTAL</b>	<b>1 896 125</b>	<b>1 896 125</b>		

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	26.0000	2 500			2 500

### Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	970 633
Total	970 633

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	168
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	540 950
Dettes fiscales et sociales	132 679
Autres dettes	2 484
Total	676 281

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	26 855
Total	26 855

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	6
Employés	8
Total	14

Dont 4 apprentis parmi les employés

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

**CABINET P. CASTAGNET**  
Société par actions Simplifiée au capital de 65 000 €  
Siège social : 9 rue de l'Echelle  
75001 PARIS  
RCS PARIS B 602 024 283

**PROCES -VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE  
DU 22 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 22 mars à douze heures trente, les Actionnaires se sont réunis chez Opsione Paris 8ème, en Assemblée Générale Ordinaire.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs des Actionnaires représentés et qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par le Président Monsieur Jérôme RENAULDON.  
Le secrétaire désigné est Madame Catherine LAMOT-DESHAYES.  
Les scrutateurs sont Mr Laurent TOM (LTCA) et Pierre Henri DOLET (3CE)  
Mr Franck ELBASE participe à l'assemblée en qualité de futur Président ainsi que Mr Maïr FERERES, Président d'Opsione Holding.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, fait ressortir que 2 500 actions sont présentes ou représentées.

L'Assemblée se trouve ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence à l'Assemblée,
- Le rapport à la présente Assemblée,
- Les états financiers de l'exercice clos le 30 septembre 2023,
- Les statuts de la société,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis, le Président déclare que les documents et renseignements nécessaires aux Actionnaires pour le plein exercice de leur droit à l'information leur ont été adressés dans les formes et délais légaux. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur la situation de la Société et sur son activité durant l'exercice clos le 30 septembre 2023,
- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 30 septembre 2023,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Modification de l'article 16 – Directeurs généraux,
- Modification de l'article 25 – Exercice social,
- Démission du Président et nomination de son remplaçant,
- Démission du Directeur Général et nomination de son remplaçant,
- Nomination de Directeurs généraux délégués,
- Questions diverses.

Le Président indique à l'Assemblée que cet ordre du jour a été arrêté par le Président. Ensuite, il fait donner lecture du rapport de gestion.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, il met alors aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIÈRE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Président approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2023 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ces rapports et traduites dans des comptes qui font apparaître un bénéfice comptable de 246.329 €.

L'Assemblée Générale donne également quitus au Président et au Directeur Général pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

#### **DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide sur proposition du Président, d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 246.329 € de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour : 246.329 €

Sur le report à nouveau ainsi constitué, sera prélevée la somme de 140 000 € soit un dividende par action de 56 €.

Les distributions de dividendes au titre des 3 derniers exercices se résument comme suit :

- 2021/2022 : 56 € par action
- 2020/2021 : 56 € par action
- 2019/2020 : 56 € par action

#### **TROISIEME RÉOLUTION**

L'assemblée générale décide de modifier l'article 16 des statuts afin d'y ajouter la possibilité de désigner en assemblée un ou plusieurs directeurs généraux délégués. L'article 16 est donc ainsi rédigé.

#### **Ancienne mention**

Article 16 – Directeurs Généraux

Sur la proposition du Président, la collectivité des associés peut nommer un ou plusieurs directeurs généraux, choisis parmi les experts-comptables associés et chargés d'assister le Président.

Tout directeur général est révocable à tout moment par la collectivité des associés, sur proposition du Président. Il peut être révoqué sans indemnité, ni préavis, ni précision de motifs et sans que sa révocation soit portée à l'ordre du jour. Toutefois, il doit être invité à présenter ses observations avant que la collectivité ne statue sur sa révocation.

En cas de démission ou de révocation du président, il conserve ses fonctions et ses attributions jusqu'à la nomination du nouveau président.

Sur proposition du Président, la collectivité des associés détermine l'étendue et la durée des pouvoirs de chaque directeur général. A défaut, il est désigné pour la durée des fonctions du

Président restant à courir et exerce concurremment avec le président, les mêmes pouvoirs que celui-ci. La collectivité des associés fixe la rémunération de chaque directeur général.

Les stipulations des septième et huitième alinéas de l'article 15 des présents sont applicables au directeur général auquel il a été conféré le pouvoir de représenter la société à l'égard des tiers.

### **Nouvelle mention**

#### Article 16 – Directeurs Généraux et Directeurs Généraux Délégués

##### Directeur Général

Sur la proposition du Président, la collectivité des associés peut nommer un ou plusieurs Directeurs généraux, choisis parmi les experts-comptables associés et chargés d'assister le Président.

Tout Directeur général est révocable à tout moment par la collectivité des associés, sur proposition du Président. Il peut être révoqué sans indemnité, ni préavis, ni précision de motifs et sans que sa révocation soit portée à l'ordre du jour. Toutefois, il doit être invité à présenter ses observations avant que la collectivité ne statue sur sa révocation.

En cas de démission ou de révocation du Président, il conserve ses fonctions et ses attributions jusqu'à la nomination du nouveau président.

Sur proposition du Président, la collectivité des associés détermine l'étendue et la durée des pouvoirs de chaque Directeur général. A défaut, il est désigné pour la durée des fonctions du Président restant à courir et exerce concurremment avec le président, les mêmes pouvoirs que celui-ci. La collectivité des associés fixe la rémunération de chaque directeur général.

Les stipulations des septième et huitième alinéas de l'article 15 des présents sont applicables au directeur général auquel il a été conféré le pouvoir de représenter la société à l'égard des tiers.

##### Directeur Général Délégué

Sur la proposition du Président et du Directeur Général, la collectivité des associés peut nommer un ou plusieurs directeurs généraux délégués, choisis parmi les experts-comptables associés et chargés d'assister le Président.

Tout Directeur général délégué est révocable à tout moment par la collectivité des associés, sur proposition du Président ou du Directeur Général. Il peut être révoqué sans indemnité, ni préavis, ni précision de motifs et sans que sa révocation soit portée à l'ordre du jour. Toutefois, il doit être invité à présenter ses observations avant que la collectivité ne statue sur sa révocation.

En cas de démission ou de révocation du Président ou du Directeur Général, il conserve ses fonctions et ses attributions jusqu'à la nomination du nouveau Président ou du nouveau Directeur Général.

Sur proposition du Président et du Directeur Général, la collectivité des associés détermine l'étendue et la durée des pouvoirs de chaque Directeur général délégué. A défaut, il est désigné pour la durée des fonctions du Président et du Directeur Général restant à courir et exerce concurremment avec le Président et le Directeur Général, les mêmes pouvoirs. La collectivité des associés fixe la rémunération de chaque Directeur général délégué.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

#### **QUATRIEME RÉOLUTION**

L'assemblée générale décide de modifier l'article 25 des statuts relatif à la date de clôture de l'exercice social. Elle sera désormais fixée au 31 aout de chaque année. Pour l'exercice en cours, il aura une durée de 11 mois allant du 1er octobre 2023 au 31 aout 2024. L'article des statuts est donc modifié comme suit.

##### **Ancienne mention**

Article 25 – Exercice social

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> octobre et finit le 30 septembre.

##### **Nouvelle mention**

Article 25 – Exercice social

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> septembre et finit le 31 août

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

#### **CINQUIEME RÉOLUTION**

L'assemblée générale après avoir constaté la démission de Mr Jérôme RENAULDON de ses fonctions de Président décide de désigner en remplacement Mr Franck ELBASE né le 12/09/1963 à Tournan en Brie et demeurant 42 rue Paul Valéry 75116 PARIS.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ Mr FRANK ELBASE S'ÉTANT ABSTENU

#### **SIXIEME RÉOLUTION**

L'assemblée générale après avoir constaté la démission de Mme Catherine DESHAYES de ses fonctions de Directeur Général décide de désigner en remplacement Mr Jérôme RENAULDON, né le 4/10/1961 à Caen et demeurant 72 Bd de la Libération à VINCENNES 94300.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ Mr JEROME RENAULDON S'ÉTANT ABSTENU

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions de Directeur Général Délégué, Mr Laurent TOM né le 31/10/1983 à Fort-de-France (972) et demeurant 6B rue Georges DEMESY, 94350 Villiers sur Marne, en qualité de Directeur Général Délégué.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ Mr LAURENT TOM S'ÉTANT ABSTENU

**HUITIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions de Directeur Général Délégué, Mr Pierre Henri DOLET né le 7/10/1983 à Avignon (84) et demeurant 18 rue du 8 mai 1945, 78220 VIROFLAY, en qualité de Directeur Général Délégué.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ Mr PIERRE HENRI DOLET S'ÉTANT ABSTENU

**NEUVIEME RESOLUTION**

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour l'accomplissement de toutes formalités légales.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.


L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 13 heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les membres du bureau après lecture.


Le Président  


Les scrutateurs  

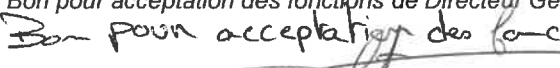

Le secrétaire  
Franck ELBASE  
Bon pour acceptation des fonctions de Président

 bon acceptation de Président

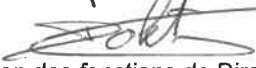
Jérôme RENAULDON  
Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général

 Bon pour acceptation des fonctions de directeur général

Pierre Henri DOLET  
Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué

 Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué

Laurent TOM  
Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué

 Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué

